

# La Gazette

DECouvrez LA DECLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE

VOUS SOUHAITEZ  
UNE CEREMONIE  
POUR VOS NOCES D'OR ?  
PREVEZ-NOUS ! P. 3

Périodique d'informations  
de la Ville de Herstal • N° 26  
Mars/Avril 2019

## Saint-Patrick

Ce samedi 16 mars (dès 19h), la bibliothèque René Henoumont (Large Voie 110) fête la Saint-Patrick avec mise à l'honneur de la littérature irlandaise, groupes musicaux et plein de bonnes choses à manger. Plus d'infos au 04 264 91 84.

## Femmes en résistances

Dans le cadre de son mois d'activités autour des femmes, le Centre culturel de Herstal (Large Voie 84) organise du 13 au 23 mars une exposition collective d'artistes belges engagés dans la lutte pour les droits des femmes. Ca se passe au Centre culturel. Autre activité programmée: le 29 mars à 20h, le spectacle, "La liste de mes envies" de et par Lorette Goosse sera proposé à la Charlemagn'rie, rue Henri Nottet 11, 4040 Herstal. Plus d'infos et programme complet auprès du Centre culturel : info@ccherstal.be ou 04 264 48 15.

## Vide-grenier

Le Plan de cohésion sociale organise un grand vide-grenier le samedi 30 mars, de 10h à 16h, à la Maison intergénérationnelle de La Préalles, place Hubert Sacré. Plus d'infos au 0800 12 151.

## Chasse aux œufs

C'est une tradition bien établie, la Ville de Herstal organise une grande chasse aux œufs à destination des enfants dans le parc de la Résidence Louis Demeuse le dimanche 14 avril à 15h. C'est gratuit. Infos : 04 256 82 59.

## Expo sur la mine

Du 27 au 30 avril, le Musée de la Fraise et de la vie d'antan de Vottem (place Gilles Gérard 39) vous propose une exposition "Autrefois au fond de la mine", avec outils, équipements, photos, et divers objets illustrant la vie des mineurs. Infos : 04 264 04 99.

## Les déménageurs

Le célèbre groupe musical pour enfants vient proposer un spectacle "best-off" à la Maison de quartier du Pôle Hayeneux, le dimanche 28 avril à 10h30. C'est une initiative du réseau de bibliothèques de Herstal. Infos et réservations : 04 264 91 84.

## Grande braderie

Le dimanche 28 avril, de 10h à 18h, c'est la traditionnelle grande braderie du centre de Herstal. De très nombreux commerçants vous y proposeront leurs prix cassés et il y aura aussi des animations, jeux, chèques commerce à gagner. Infos : 04 256 82 55.

# LE VILLAGE ITALIEN, EVIDEMMENT!

Il est là, il est de retour : la Ville de Herstal organisera la 14<sup>e</sup> édition de son traditionnel Village italien du vendredi 26 avril au dimanche 28 avril 2019. Situé sur la place Jean Jaurès, le Village italien comptera comme d'habitude une vingtaine de chalets qui proposeront de nombreuses spécialités et des produits de bouche exclusivement italiens.

Ces trois jours de festivités seront ponctués d'animations diverses : concerts, animations musicales, groupes folkloriques, jeux, concours, guinguette italienne et, bien sûr, de nombreuses vedettes de la chanson italienne.



Le village italien, c'est vraiment devenu un incontournable de la vie herstalienne, un lieu de rendez-vous important pour la population, un moment de convivialité et de partage très apprécié. On vous y attend bien sûr très nombreuses et nombreux. Nous, on a déjà commandé le soleil, en tout cas. Plus d'infos : 04 256 82 58. ■

## DES VACANCES ACTIVES !

Comme chaque année, la Ville de Herstal a compilé pour vous une offre de stages pour enfants (jusqu'à 15 ans) pendant les prochaines vacances de Printemps, du 8 au 19 avril. Cette offre est détaillée sur notre site internet [www.herstal.be](http://www.herstal.be) (onglet "Ma Ville" puis "Services communaux" puis "Jeunesse"). Il y en aura une nouvelle fois vraiment pour toutes les envies : sport, musique, bricolage, bande dessinée, équitation, etc.

Vous pouvez aussi contacter le service Jeunesse : [jeunesse@herstal.be](mailto:jeunesse@herstal.be) ou 04 256 82 59. Signalons que nous organisons notamment un stage à destination des tout-petits (2,5 à 4 ans), pour lesquels l'offre n'est pas large, à l'école des Cascogniers à Vottem du 8 au 12 avril. Sachez que la Ville peut intervenir dans vos frais de stage à certaines conditions de revenus : vérifiez avec notre service

**Vacances actives Stages créatifs & sportifs**

**Vacances scolaires Printemps 2019**

Besoin d'un stage ou d'une activité pour votre enfant ?

Consultez notre site internet : <http://www.herstal.be>

Jeunesse. Notez aussi que certaines mutuelles prennent en charge une partie du cout journalier des stages. ■

# F E T E Z VOTRE ANNIVERSAIRE DE MARIAGE



Vous en avez peut-être entendu parler, la réglementation européenne "Règlement Général sur le Protection des Données" (RGPD) et la législation belge qui en découle nous interdisent désormais d'utiliser les données personnelles de notre population, sauf pour mener des missions de strict service public.

Dès lors, si vous souhaitez bénéficier de l'organisation d'une petite cérémonie à l'occasion de vos noces d'émeraude (40 ans de mariage), d'or (50 ans), de diamant (60 ans), de brillant (65 ans) ou de platine (70 ans), vous devez introduire une demande auprès de notre service Séniors (04 256 82 72) au moins trois mois avant la date de votre anniversaire de mariage.

Attention : vous ne serez plus contactés directement par nos soins !

De la même façon, nous vous invitons à prendre contact avec le service Séniors si vous souhaitez que nous organisions une petite fête à l'occasion d'un centième anniversaire, le vôtre ou celui d'une de vos connaissances. ■

## VOTRE COMMUNE DIT "AWÈ" !

La Ville de Herstal a récemment signé la charte "Ma commune dit Awè" qui vise à assurer la promotion et la défense des langues régionales, en l'occurrence du wallon.

Afin de mettre sur pied un programme d'actions ambitieux, nous souhaitons entrer en contact avec toute personne ou association intéressée à la question de la défense du wallon ou organisatrice de projets ou événements en lien avec la langue wallonne.

Si vous souhaitez nous aider à défendre et promouvoir la langue wallonne, merci donc de prendre contact avec nous : [chantal.maso@herstal.be](mailto:chantal.maso@herstal.be) ou 04 256 82 58. ■

Cher amis herstaliens,

Dans cette Gazette, vous découvrirez le texte de la "Déclaration de politique communale" effectuée par le Collège communal issu des dernières élections. Ce document, qui est une imposition légale du Code de la démocratie locale, est important : c'est celui par lequel l'exécutif communal fixe son programme de gouvernement pour la législature.

Cet acte politique effectué par la majorité n'est évidemment pas sans influence sur votre administration. Ce sont en effet les femmes et les hommes motivés et dévoués qui travaillent à la Ville de Herstal, au CPAS mais aussi dans nos écoles, notre crèche, notre police communale, qui seront les premiers acteurs de la réalisation des objectifs et ambitions de cette déclaration de politique communale.

Mais vous ne devez pas oublier que ces femmes et ces hommes, au nom desquels je m'exprime ici, ont aussi besoin de... vous. De votre aide, de votre compréhension, de votre sens civique. Car c'est tous ensemble que nous ferons de Herstal une ville plus agréable, solidaire et démocratique.



Le directeur général, Patrick Delhaes

Mes chers concitoyens,

La déclaration de politique communale de Herstal pour la période 2019-2024 a été présentée au Conseil communal le 28 janvier dernier. Elle comporte 33 engagements fermes reposant sur trois piliers principaux : Herstal plus agréable, plus solidaire et plus démocratique.

Cette déclaration résulte du programme électoral de la liste PS-H qui a recueilli les suffrages d'un électeur sur deux, après une consultation de la population. Elle a également été enrichie suite aux contacts au lendemain des élections avec les principaux partis représentés au Conseil communal.

C'est le contrat que les autorités de la Ville passent avec vous pour rencontrer les besoins de chaque quartier. Nous voulons coller au mieux, par une proximité de chaque instant, à vos préoccupations et aux enjeux de notre temps. Une bonne qualité de vie pour tous, des logements accessibles, des emplois de qualité, une mobilité apaisée, une fiscalité juste, un environnement sain et propre, une sécurité garantie, une participation citoyenne renforcée... sont quelques uns des objectifs que nous nous fixons pour construire ensemble le Herstal de demain.



Le bourgmestre, Frédéric Daerden

# LA DECLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE DE HERSTAL 2019 • 2024

C'est un acte important de la vie communale, qui est par ailleurs imposé par le Code de la démocratie locale : en février dernier, le Collège communal a soumis pour approbation au Conseil communal sa "Déclaration de politique communale".

Ce document, c'est le programme de la majorité communale, la liste de ses principaux projets politiques.

Dans un souci de transparence, nous vous livrons ci-après, sans commentaire, ajout ou suppression, le texte présenté par le Collège communal. Comme vous le constaterez, il comporte 33 "engagements" répartis en trois grands axes : Herstal agréable, Herstal solidaire et Herstal démocratique. Cette déclaration sera mise en œuvre de manière opérationnelle par votre Ville au travers d'un "Plan stratégique transversal" qui doit être adopté avant l'automne.

## Chapitre 1 : Herstal agréable

« Une commune où il fait bon vivre, c'est votre première priorité et notre première volonté ».

**Engagement 1 :** Préserver et améliorer la qualité de notre **environnement**, lutter contre le dérèglement **climatique** et maintenir le caractère rural et semi-rural de nos villages. L'agriculture urbaine et les circuits-courts dans la culture maraîchère seront encouragés; une stratégie de végétalisation sera instaurée; des projets de réduction d'émission de CO<sub>2</sub> seront développés; l'entretien des cimetières sera adapté au désherbage sans pesticide; la sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales sera récurrente; le bien-être animal sera une compétence à part entière.

**Engagement 2 :** Améliorer la perfor-

mance **énergétique** des bâtiments publics et privés existants et de futures constructions.

**Engagement 3 :** La **propreté** publique, grande cause communale, sera une priorité concrétisée au travers d'investissements en personnel et en matériel, de la prévention et de la répression.

**Engagement 4 :** Etre strictement attentif aux conséquences d'activités génératrices sur la **santé** des habitant.e.s de nuisances notamment avec le recours à des experts et dans le cadre des permis d'environnement.

**Engagement 5 :** Contribuer à l'amélioration de la qualité du bâti et de **l'habitat** au travers d'incitants et de sanctions et mettre en œuvre des plans de réaménagement urbain du cœur de ville et des ACEC pour encadrer ces développements urbains

stratégiques.

**Engagement 6 :** Favoriser une **mobilité** apaisée et sécurisante sur l'ensemble du territoire avec l'amélioration de l'offre de transport en commun sur l'ensemble du territoire; remettre à plat la politique de stationnement pour concilier les besoins de tous les utilisateurs; sécuriser les voiries et trottoirs et développer la mobilité douce.

**Engagement 7 :** Instaurer un cadastre objectif et un plan d'actions priorisé des **voiries** et **trottoirs** à rénover avec pour objectif des travaux significatifs sur 15 à 20 voiries par an. Désengorger la circulation de l'axe de Basse-campagne avec la mise à double sens du boulevard Albert 1<sup>er</sup> (N671), entre la Cité Wauters et la place Licourt; lutter pour la prolongation du tram sur Herstal; faire

aboutir à Milmort l'élargissement du pont du Bêche et la création d'un re-brousse-camions à hauteur du carrefour de la route de Liers et des rues de la Hallette et de Fexhe.

**Engagement 8 :** Poursuivre une politique proactive de recherche de subsides et mettre en œuvre les projets financés par **l'Europe** : parc Browning, ancienne gare Marexhe transformée en maison des associations, chauffage urbain, réaménagement de la place Gilles Gérard.

**Engagement 9 :** Soutenir la **dynamique commerciale** et renforcer notre attractivité et identité locale en mettant en œuvre les recommandations du schéma de développement commercial.

**Engagement 10 :** Consolider une politique **sportive** pour toutes et tous avec la création de nouvelles infrastructures de proximité, le soutien aux clubs sportifs, l'intensification de la pratique sportive dans les écoles, l'organisation ou l'accueil de grands événements sportifs.

**Engagement 11 :** Renforcer la **sécurité** et la tranquillité publique en misant sur la police de proximité, la prévention (présence policière, caméras, sensibilisation dans les écoles...) mais aussi sur la répression.

La **sécurité routière** sera améliorée, dans la concertation, avec des dispositifs de ralentissement et un plan radar.

## Chapitre 2 : Herstal solidaire

« Notre identité, c'est la lutte contre les inégalités ».

**Engagement 12 :** Accroître la dotation du **CPAS** de l'ordre de 20% sur la durée de la mandature pour lutter contre la pauvreté et porter des projets de réinsertion socio-professionnelle pour apporter une réponse aux décisions politiques d'autres niveaux de pouvoir qui entraînent une recrudescence de demandes de revenus d'intégration sociale.

**Engagement 13 :** Mettre en place pour nos **seniors** une coordination d'aide à domicile renforcée (soins infirmiers, aide familiale, repas, lutte contre la solitude...) et conforter leur bien-être via des organisations qui leur sont dédiées.

**Engagement 14 :** Fournir à notre **jeunesse**, avec sa participation ac-

tive, les clés de son émancipation sociale, culturelle, sportive, économique au travers notamment de la création, en concertation, d'une maison des jeunes.

**Engagement 15 :** Créer un service de la **petite enfance** afin de coordonner les acteurs du secteur et augmenter l'offre de services pour les parents.

**Engagement 16 :** Proposer un nouveau **Plan de cohésion sociale** actif sur l'ensemble du territoire.

**Engagement 17 :** Etre une commune accessible et inclusive pour les personnes en situation de **handicap**.

**Engagement 18 :** Augmenter le parc de **logements publics** (logements sociaux, AIS, logements de transit) de 200 unités en 6 ans (construction-acquisition-rénovation-prise en gestion).

**Engagement 19 :** Soutenir les projets immobiliers et urbanistiques s'ils sont complémentaires et compatibles avec notre action communale notamment au niveau de la **mixité sociale**.

**Engagement 20 :** Elargir le champ d'action du **taxi social** pour augmenter le nombre d'utilisateurs.

**Engagement 21 :** Mener, en plus d'un plan de recrutement communal permettant la mise à **l'emploi** de plus de cent personnes sur la mandature, une politique de l'emploi dynamique qui profite en priorité aux Herstalien.ne.s avec nos différents partenaires (pôle emploi, CPAS, Basse-Meuse développement, entreprises, écoles...).

**Engagement 22 :** Ne pas augmenter le volume global de taxation tout en veillant à davantage de **justice fiscale**, au travers des exonérations sociales et en optimisant la charge des grandes entreprises ou commerces d'une certaine taille situés sur notre territoire.

## Chapitre 3 : Herstal démocratique

« La démocratie pour qu'elle soit vivante, ne doit pas s'exprimer qu'au moment des élections. Elle doit être permanente ».

**Engagement 23 :** Intensifier la lutte contre les inégalités dans les **écoles** tout en visant un enseignement qualitatif qui contribue à la citoyenneté de nos enfants, les prépare aux enjeux de la numérisation et les préserve du harcèlement.

Concrétiser la réalisation/rénovation d'infrastructures scolaires.

**Engagement 24 :** Déployer nos outils **culturels** (rénovation du musée, reconnaissance de notre centre culturel, classement des terroirs, mise en valeur de notre patrimoine, animation dans les bibliothèques...).

**Engagement 25 :** Mettre en place, à côté des organes d'avis, des groupes citoyens **participatifs** pour débattre de thématiques d'intérêt général afin d'intégrer leur avis dans les décisions prises.

**Engagement 26 :** Co-construire avec notre réseau **associatif** des événements populaires et accessibles à toutes et tous pour créer du lien social et consolider notre identité.

**Engagement 27 :** Faire de Herstal une **"Smart City"**, une ville intelligente qui utilise les nouvelles technologies dans le but d'améliorer la qualité des services à la population et de favoriser sa participation active.

**Engagement 28 :** Organiser une présence régulière du Collège communal dans les **quartiers**, avec notamment des tournées intégrales des rues de Herstal, pour être au plus près des réalités de vie.

**Engagement 29 :** Faire bénéficier chaque Herstalien.ne d'une administration et de **services communaux** déterminés à mener avec efficacité et compétence leur mission de service public.

**Engagement 30 :** Définir, en concertation, une **identité forte** de ville pour mener des campagnes de promotion de nos atouts et renforcer la fierté d'être Herstalien.ne.

**Engagement 31 :** Mettre en service la Maison de quartier Hayeneux pour en faire un pôle culturel et participatif en poursuivant le **maillage social** et **participatif** dans les quartiers.

**Engagement 32 :** Demeurer à la pointe en matière de **transparence démocratique** des mandataires et de leurs actions.

**Engagement 33 :** S'engager pour une réelle **égalité des chances** et d'intégration à la vie de la ville dans une approche inclusive de chaque habitant.e quelle que soit son origine sociale, culturelle, géographique ou quel que soit son parcours et choix de vie.



# GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Vous le savez, on en a fait un slogan à Herstal : la propreté est un défi à relever ensemble. Pour y arriver, la Ville de Herstal participe, du 28 au 31 mars, au grand nettoyage de printemps en Wallonie. Si vous voulez vous joindre à cette action citoyenne et nous aider à nettoyer et embellir votre quartier, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 22 mars sur le site internet walloniepluspropre.be. Chaque participant recevra dans un "kit nettoyage" le matériel nécessaire (gants, sacs, veste) pour un nettoyage devant ou à proximité de chez lui. Des prix d'une valeur de 100 € sont prévus pour récompenser les plus zélés. Par ailleurs le service Environnement tiendra un stand propreté et "Ob-

jectif : Zéro déchet" sur le marché de Herstal le 28 mars de 9h à 13h; sur le parking du Lidl, boulevard Zénobe Gramme, le 30 mars de 9h à 18h et sur le parking du Carrefour Market, rue de l'Agriculture, le 31 mars de 9h à 13h. Le club d'entreprises des Hauts-sarts s'associe à l'action et invite les travailleurs du parc à se retrousser les manches dans une ambiance conviviale le vendredi 29 mars (info@hauts-sarts.be). Plus d'infos ? service.environnement@herstal.be • 04 256 83 20. ■



## CHLOE ET MICHELE, SUPER-AGENTES PROPLETE

Dans le cadre de nos actions de sensibilisation à la propreté publique, nous avons lancé une campagne d'affichage imaginée autour de nos "super-agents". Ces super-agents, ce sont de simples citoyens qui montrent l'exemple et agissent concrètement au quotidien pour aider à rendre notre ville plus propre et plus belle.



**Troisième super-agente, Chloé Gieske, une véritable as du tri.**

« Je fais attention, je trie très soigneusement, je vais à la bulle à verre, j'utilise au mieux mon conteneur vert, explique-t-elle. J'essaie de me comporter en bonne citoyenne, en fait. C'est important qu'on y mette tous un peu du nôtre, sinon on vivra vite dans une décharge. »

Un déchet bien trié, c'est-à-dire déposé à la bonne collecte spécifique, dans les bulles à verre ou au recyparc, permet un traitement plus écologique. Chaque habitant produit en moyenne 500 kg par an de déchets. L'objectif est d'atteindre au moins 70 % de recyclage. Ensemble, comme Chloé, nous pouvons être des super-agents propreté, réduire la quantité de nos déchets et améliorer leur traitement en les triant avec soin ! ■



**Quatrième super-agente, Michèle Humblet est accompagnée de sa coéquipière Lili, un superbe caniche blanc.**

« Je promène ma chienne Lili, tous les jours, dans mon quartier. J'ai toujours des sachets dans ma poche pour ramasser les crottes de Lili et je les jette à la poubelle. C'est important, je trouve : il y a des enfants qui jouent ! »

Effectivement, promeneurs de chiens, n'oubliez pas que c'est un geste important de ramasser les déjections de votre animal, surtout en ville. Porte-bonheur ou pas, personne n'a envie de marcher dedans ! Alors, faites comme Michèle, servez-vous aux différents distributeurs de sachets pour déjections canines (liste sur www.herstal.be) ou emportez un sachet avec vous. Et hop, à la poubelle ! ■

# LES ECHOS

## LES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

### En décembre

Le Conseil communal a adopté le budget 2019 de votre Ville. Celui-ci est détaillé ci-dessous. Vert Herstal, le MR et le PTB ont voté contre ce budget, adopté par les voix du PS-H et du PP. Le PTB, via sa cheffe de groupe Nadia Moscufo, regrettait « l'absence d'une politique volontariste pour l'emploi », « une dotation au CPAS encore trop faible » ou encore « un endettement effrayant ». Pour Adrien Croisier, chef de groupe MR, « le soi-disant équilibre n'est atteint, comme chaque année, qu'en piochant dans un bas de laine qui commence à se réduire à pas grand-chose. Et Herstal reste une des communes les plus taxées du royaume ! »

A l'unanimité, le Conseil a également adopté une motion au sujet du futur tram de Liège, motion qui « demande aux autorités régionales de mener, de manière proactive, toutes les démarches budgétaires, légales

et les études utiles afin de concrétiser rapidement la réalisation d'une extension à court ou moyen terme vers Herstal et Seraing tel que prévu initialement ».

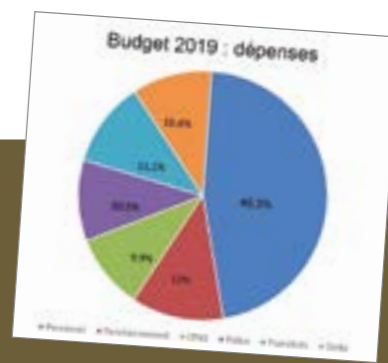
Le Conseil a aussi voté le budget 2019 de la police, désigné les présidents des commissions communales, lancé un marché de services pour la mise à disposition et l'entretien de mobilier urbain et autorisé la réalisation d'aménagements de sécurité dans les rues J.-B. Clobert, Nadet et des Trois Pierres.

### En janvier

Le bourgmestre a présenté les grandes lignes de la Déclaration de Politique Communale (voir en pages 4 et 5), avant un débat et un vote sur le sujet en février. Désigné président par le Conseil de l'Action Sociale, Stéphane Ochendzan (PS-H) a prêté serment afin de siéger



de plein droit au sein du Collège communal. Le Conseil a également élu un nouveau président d'assemblée, Christian Laverdeur remplaçant dans ce poste Léon Campstein (tous deux PS-H). Depuis 2012, le Code de la Démocratie locale permet aux conseillers d'élire parmi eux un président de séance autre que le bourgmestre. Le président ouvre et clôt la séance, distribue la parole et est responsable de la police de l'assemblée et de la bonne tenue des débats. Le PTB a voté contre cette élection, « pas contre l'homme mais contre la course aux mandats rémunérés », selon Merlin Léonard. Le Président du Conseil communal perçoit un double jeton de présence. ■



## LE BUDGET 2019

En décembre, votre Conseil communal a adopté le budget 2019 de la Ville de Herstal. C'est un acte fondamental de la vie de votre Ville. Qu'est-ce qu'un budget ? C'est l'estimation précise de toutes les recettes et toutes les dépenses susceptibles d'être effectuées pendant l'année.

Dans un budget communal, on distingue le "service ordinaire" soit les recettes et dépenses qui se produisent normalement chaque année et permettent d'assurer le fonctionnement, et le "service extraordinaire", soit les recettes et dépenses qui affectent durablement la valeur du patrimoine de la Ville, autrement dit les "investissements".

Toutes les dépenses effectuées par votre Ville au cours de l'année

doivent l'être dans le cadre de ce budget.

Au service ordinaire, le budget adopté pour 2019 est "à l'équilibre" : il dégage en fait un tout petit bonus de 25.657 euros. C'est l'excédent de recettes prévues par rapport aux 63,479 millions d'euros que votre Ville prévoit de dépenser. Le "bas de laine" composé des boni cumulés et des provisions contient encore 2,81 millions d'euros.

Le graphique en illustration vous montre la répartition des dépenses de la Ville. Par rapport à 2018, les dépenses de personnel augmentent assez sensiblement (+ 2,58 millions) suite au renforcement de certains services. Les dépenses de fonctionnement sont stables, la dotation à la

zone de police est inchangée. Par contre, un effort spécial est fait pour le CPAS, dont la dotation augmente de 900.000 euros par rapport au budget initial de 2018.

Au service extraordinaire, Herstal prévoit d'investir 25,18 millions d'euros, principalement grâce à l'emprunt (15,05 millions) et des subsides (6,04 millions). Pour, par exemple, finaliser le pôle Hayeneux, développer une agora sportive à Liers, rénover la place Gilles Gérard, créer le parc "Browning", agrandir les locaux de certaines écoles, rénover des voiries et placer des égouts un peu partout dans la ville. ■

# HERSTAL N' A PAS PERDU LA BOULE !

Un magnifique boulodrome et un club dynamique ont fait de Herstal la capitale de la pétanque



« Ouf, t'as vu le bâtiment ? C'est la classe ! » Survêtements jaune et noir, les boulistes de Flémalle ne cachent pas leur admiration en arrivant au boulodrome du pôle Hayeneux à Herstal. Ce mercredi, comme tous ceux d'octobre à mars, c'est championnat provincial des plus de 50 ans et quinze triplettes de la "Boule vottemoise de Herstal", en survêtements bleu, attendent leurs adversaires en taquinant le cochonnet.

« Même les champions du monde français qui sont venus ici en janvier poussaient des sifflements d'admiration, sourit Claudy Gérard, 52 ans, le président du club. Une infrastructure comme celle-ci, il n'y a nulle part ailleurs en Belgique. On a 19 terrains intérieurs, un espace extérieur qu'on peut utiliser dix fois par an, c'est parfaitement chauffé, il y a une cafétéria conviviale qui permet de regarder les matches tout en buvant un verre, ce qui n'est pas si courant, et c'est aussi très clair et... parfaitement insonorisé. Quand il y a 100 joueurs sur les terrains en même temps, ce n'est pas un détail, hein ! Ce n'est pas pour rien que la fédération nationale a un bureau ici aussi... C'est vraiment un outil formidable ! »

D'ailleurs, depuis une grosse année qu'il y est installé, le club est passé de 180 à 250 membres ! Il semble loin le temps où une bonne vingtaine de copains jouaient entre eux à l'Hermitage, dans l'ancien athénée de Vottem.

« On a créé notre club en 2002 et on était alors accueillis dans les locaux du PC Herstal, avec qui on a fusionné en 2004, explique Claudy. A l'époque on jouait dans un

vieux hangar communal, très mal isolé. Ca nous coûtait beaucoup d'argent de chauffer. Je suis alors allé trouver la commune pour demander un bail en bonne et due forme qui nous aurait permis d'isoler le bâtiment. A l'époque, Frédéric Daerden et Franco Ianieri m'ont dit qu'ils avaient un projet plus ambitieux pour la pétanque. Ce boulodrome, c'était vraiment une idée de la Ville. »

Outre les compétitions officielles, le club organise tous les jeudis un entraînement sous forme de tournoi "à la mêlée" (c'est-à-dire où on mélange les gens). C'est ouvert à tous. « Mais si les gens reviennent plusieurs fois, je leur demande de s'affilier au club », souligne Claudy. Ce qui coûte entre 10 et 30 euros par an. Le club organise aussi de très nombreux tournois (environ deux par mois) ouverts à tout le monde. Pointons deux tournois hommages : le challenge Alberto organisé le 6 avril en mémoire d'Alberto Lavagnini, secrétaire du club emporté par une maladie fulgurante il y a un an, et le 2<sup>e</sup> "Mémorial Cyril" organisé le 31 août en l'honneur de Cyril Vangriecken, excellent jeune bouliste vottemois tragiquement disparu dans la fusillade de Liège en mai 2018.

Mais faites attention, la pétanque peut être une passion dévorante : « Moi, j'ai été mordu quand ma femme et ma belle-mère nous ont offert des boules, à mon beau-père et moi. Elles ne nous ont plus jamais revus ! », rigole Claudy.

Plus d'infos sur le club et ses activités : <http://www.laboulevottemoise.be> ou 04 248 28 36. ■